

discours officiels de la diplomatie classique." L'Interdépendance, on le voit, a ses dangers.

Je veux souligner par là qu'il est probable que jamais auparavant les diplomates, pour s'acquitter convenablement de leurs fonctions, n'ont eu à considérer aussi sérieusement les réalités de la puissance économique et militaire et des conflits d'intérêts nationaux et d'idéologies.

Leur travail doit refléter les tendances caractéristiques de notre siècle pour définir et supprimer les facteurs qui peuvent provoquer un conflit armé. Ils doivent poursuivre leurs efforts soutenus pour trouver des conditions qui permettraient de limiter ou d'abolir les armements. Le Canada a participé à toutes les conférences sur le désarmement depuis 1945. Nos connaissances dans le domaine nucléaire sont avancées et ces connaissances, nous les avons appliquées à des fins pacifiques. Nous avons collaboré à tous les efforts importants déployés par les Nations Unies pour maintenir la paix. Nous avons fait tout en notre pouvoir pour aider les Nations Unies à remplir, dans le domaine de la sécurité, le rôle que lui avaient assigné les auteurs de la Charte.

Le rôle actuel du diplomate, toutefois, devant les tâches que lui offrent les techniques, les aspirations économiques, la haine de la guerre et l'interdépendance à l'échelle mondiale, n'est peut-être pas très différent, dans sa réalité politique ultime, de ce qu'il fut à d'autres époques. Voici comment François de Callières, diplomate à l'emploi de Louis XIV, définissait - et ses termes rendent un son très